

Reportages AJP

LA 5ÈME BIENNALE DE SOLOGNE, QUAND L'ART CONTEMPORAIN FAIT CORPS AVEC LE PATRIMOINE NATUREL

Sculpt'en Sologne se déroule jusqu'au 12 septembre 2017.

06/09/2017

Il y a certes pléthore de manifestations d'art contemporain organisées en région, mais quelques-unes retiennent plus l'attention que d'autres. Ainsi en est-il de la [Biennale de Sologne](#), Sculpt'en Sologne, qui a lieu du 2 au 17 septembre 2017, à Chaumont-sur-Tharonne.

Les précédentes éditions ont connu un certain succès. C'est pour cette raison que le Conseil régional du Centre Val de Loire a voulu accompagner cette manifestation d'art contemporain, créée en 2009. Une démarche conduite autour de la valorisation du patrimoine culturel, d'un soutien à la création artistique et d'une volonté de participation du plus grand nombre.

« Quand les doutes deviennent forme »

Le jardin est structuré en trois lieux : les sculptures monumentales, les petits formats dans une galerie éphémère, et un espace " carte blanche " dont l'aménagement est laissé à l'initiative de l'invité d'honneur, la [galerie solognote Capazza](#).



Une cinquantaine d'artistes plasticiens présentent à Chaumont-sur-Tharonne une centaine d'oeuvres, avec une mise en scène inventive, née du dialogue entre les œuvres, la nature et les lieux, un parcours sur 10 hectares.

Lors de notre visite, Madame Micheline Bourny-Thaumiaux, présidente de l'association Sculpt'en Sologne, nous a fait un historique des précédentes Biennales. Elle a insisté sur "le haut niveau artistique sans toutefois confiner à l'élitisme avec des oeuvres d'art qui touchent autant le grand public que les amateurs d'art contemporain exigeants".

Nous avons ensuite fait une visite du parc, en compagnie de Stanley Neff, commissaire d'exposition : l'occasion de voir le travail collectif de tous ces artistes s'entraïdant à monter leurs oeuvres sur ces 10 hectares.



L'artiste questionne la matière et ses possibles transformations, il engendre des formes et devient l'explorateur de la matière. La thématique retenue cette année - « quand les doutes deviennent forme » - met en évidence la démarche du sculpteur depuis le concept de son œuvre, dévoilant ses doutes et remises en question, jusqu'à l'aboutissement du travail, dans une forme qui prend tout son sens. Un sens qui va au-delà des mots : l'œuvre se contemple plus qu'elle ne se déchiffre, avec toutes les émotions qu'elle peut faire émerger.



Travaux de triangulation

La 5^e Biennale de Sologne a fait appel à des partenaires et mécènes, publics ou privés. Le Comité de sélection des artistes comprenait entre autres Boris Gréville, directeur de l'IESA.

Par ailleurs, la biennale est placée sous la présidence d'honneur du mathématicien Cédric Villani, titulaire de la Médaille Fields 2010. Il rappelle qu'il y a 200 ans, ici même, à Chaumont-sur-Tharonne, le célèbre astronome Jean-Baptiste Delambre était occupé à ses travaux de triangulation qui devaient permettre de créer le mètre !



G. Levet

[Photos : ©G.Levet, © E.Mismes]

Le château de la Motte, témoin du patrimoine castral solognot

Monsieur Michel Foucher-Charraire ouvre son parc du Château de la Motte de manière bénévole pour l'installation des oeuvres de la Biennale. Le château lui-même ne se visite pas. Cet édifice garde les traces successives de son évolution, suivant les principaux cycles de transformation des châteaux solognots. Ce manoir de La Motte, avec ses dépendances et l'ensemble du domaine, reste un témoin rare et précieux d'un édifice seigneurial représentatif du patrimoine castral de la Sologne.

Depuis les premières strates médiévales jusqu'aux dernières des 18^e et 19^e siècles mises en place par la famille Gaullier, l'évolution de l'ensemble de ce domaine peut s'effectuer à travers la lecture des vestiges des bâtiments et du paysage, particulièrement lisibles sur les photographies aériennes.

Le lieu castral de la Motte garde une symbolique patrimoniale forte avec ses vestiges archéologiques remontant au Moyen Age, son petit manoir des 14^e-15^e siècles, reconstruit au 18^e siècle sur sa plateforme fossoyée, ainsi que l'ensemble de ses dépendances.

Des professionnels motivés



L'Association des Journalistes du Patrimoine est un outil supplémentaire pour les professionnels de l'information sur le patrimoine. Elle a pour objectif de leur faciliter le travail, de le mettre en valeur et de le faire connaître.

Adhérer à l'AJP



Les journalistes titulaires d'une carte de presse et les personnes pouvant justifier d'une activité de journaliste peuvent adhérer à l'AJP. Vous pouvez également rejoindre l'AJP en qualité de membre associé ou d'entreprise/organisme. Pour adhérer, [cliquez ici](#).

[Accueil](#)
[Actualités](#)
[Découvrir l'AJP](#)
[Vie de l'association](#)
[Annuaire](#)
[Reportages AJP](#)
[Publications des journalistes AJP](#)
[Agenda du patrimoine](#)
[Livres](#)
[Diaporamas](#)

